

Rôle de la séance publique du 11/09/2025 à 14h30

Président : Monsieur GASPON

Greffière : Madame HAUBOIS

01) N° 2502114 RAPPORTEUR : M. GASPON

Demandeur	M. M Salih Mohammad	LESCS JESSICA
	Mme S Shahida	LESCS JESSICA
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Salih Mohammad M et Mme Shahida S tendant à ce que le juge des référés suspende l'exécution de la décision du 7 avril 2024 rejetant le recours formé contre la décision du 8 janvier 2024 par laquelle le ministre de l'intérieur a refusé de délivrer à Mme S un visa de long séjour au titre de la réunification familiale.